



## INTERNATIONAL FINN CLASS

Les modifications suivantes aux règles de classe ont été approuvées par le sous-comité des règles de classe et entrent en vigueur le 1er mars 2011.

### Article A.7

**Modification :** ajouter à la règle actuelle :

A.7.2 L'avis course ou les instructions de course peuvent décider d'une vitesse de vent plus élevée que celle de 12 nœuds préconisée par C.1.1(2).

### Article C.1

**Modification :** C1 est remplacé par ce qui suit

#### C.1 GENERALITES

##### C.1.1 REGLES

- (1) la RCV 42.3 (c) est supprimée et remplacée par (c) conformément à la RCV P5, le comité de course peut signaler que pomper, balancer et saccader sont autorisés, après le signal de départ et sauf sur un bord de près.
- (2) La classe préconise au comité de course d'appliquer la règle C.1.1(1) lorsque le vent atteint et dépasse 12 nœuds, mesurés au niveau du pont du bateau commissaire à la marque au vent.
- 3) comme permis par la RCV 43.1(b), le poids maximum des vêtements et de l'équipement d'un concurrent est porté de 8 à 10 kilos.

### Article C.3.1

**Modification :**

#### C.3.1 POIDS TOTAL

Voir l'article C.1.1(3)

### Article C.6.2

**Nouvelle règle**

#### C.6.2 RESTRICTION

Lorsque cette règle est citée par l'avis de course ou les instructions de course, les restrictions suivantes s'appliquent à l'équipement :  
Pas plus d'une coque avec une dérive, 2 mâts, 2 bômes, 2 gouvernails et 2 voiles ne peuvent être utilisés pendant une épreuve. Quand l'un deux a été perdu ou a été endommagé avant d'être réparé, le comité de course peut autoriser un équipement supplémentaire.

### Article C.4.1 Publicité

**Modification :**

La publicité doit satisfaire à la catégorie C du au code de publicité de l'ISAF.  
Voir la régulation 20 de l'ISAF.

### Article C.10.1 Voiles

**Modification :**

#### C.10.1 MODIFICATIONS, ENTRETIEN ET REPARATION

(a) Des réparations et un entretien courants sont autorisés sans re-mesurage ni re-certification.

(b) En dérogation à la règle G.1.4 (b), pour les vainqueurs de la Finn Gold Cup et les médaillés des Jeux Olympiques en Finn, les vagues de l'emblème de la voile peuvent être de couleur or.

#### Article C.5.1(b)(4)

##### Modification :

C.5.1 Utilisable en course

##### (b) facultatif

- (4) D'autre matériel et accastillage normalement emportés à bord tels que **écopes, seaux**, pavillons, girouettes mécaniques, ancre et chaîne, défenses, boîtes, enregistreurs manuels, de quoi écrire et des pièces de rechange.

#### Article C.5.2

##### Modification :

C.5.2 NON UTILISABLE EN COURSE

##### (a) Obligatoire

- (1) Un bout de remorquage flottant d'au moins 8 m de long et 8 mm de diamètre
- ~~(2) Une écope manuelle et un seau, récipient mobile en matériau résistant étanche d'au moins 1 litre, doivent se trouver à bord des coques sans double fond~~

##### (b) facultatif

- (1) Une pagaie
- ~~(2) Une écope manuelle ou un seau s'ils ne sont pas imposés par la règle C.5.2(a)(2).~~

#### Article D.9.1 Dimensions de la coque

##### Modification :

Banc ;

<del>épaisseur</del> <b>hauteur</b> .....	16 .....	<b>50</b>
largeur .....	70 .....	80
distance du bord arrière au couple 4 <b>0</b> .....	<del>40</del> <b>1950</b> .....	<del>50</del> <b>2050</b>
distance au dessus du <b>livet</b> .....		130

#### Article E.3.4 Gouvernail

##### Modification :

Distance entre le bord avant et le gabarit

au dessus du point k ..... 0 ..... 0

Distance depuis le bord jusqu'au gabarit

au dessous du point k ..... - 5..... + 5

#### Annexe H.1.4

**Modification :** Supprimer l'annexe H.1.4 et toute référence s'y rapportant.

*Nota : cet article concernant les marques de certification sur la dérive, la bôme et le gouvernail faisait double emploi avec E.2.2, E.3.2 et F.3.1.*